

Les structures de la CGT toute une histoire.

Au cours de son histoire, la CGT a plusieurs fois modifié ses structures en recherchant l'efficacité au service des intérêts des travailleurs, en visant l'émancipation ouvrière par « la disparition du salariat et du patronat », avec l'ambition de construire une organisation de masse et de classe capable de soutenir le combat anticapitaliste.

Les structures CGT s'ordonnent autour de trois principes: **le syndicat de base, la double affiliation, le fédéralisme.**

Le syndicat: base de l'édifice.

À la fin du 19^e siècle, quand le syndicalisme en est à ses balbutiements, c'est au niveau local et dans les professions qu'il se fonde. Les travailleurs s'organisent essentiellement sur la base du métier tout en favorisant des formes d'entraide professionnelle. En 1879, les chapeliers ouvrent la marche, suivie en 1881, par les typographes, puis par les ouvriers du bâtiment et les mineurs. En 1891, les « Voyageurs Représentant de Commerce » s'organisent en Chambre Syndicale et, avant 1895, viendront encore les cuisinières, pâtisseries, confiseurs, les ouvriers de la voiture, les employés et bien d'autres. En 1886, la création de la Fédération Nationale des Syndicats vise à une coordination des syndicats professionnels entre eux. En 1892, les Bourses du Travail, qui regroupent les syndicats au niveau local, se constituent à leur tour en Fédérations. Le Congrès fondateur de 1895 installe le syndicat comme le noyau de la construction CGT. Par ailleurs, tout le pouvoir est au syndicat. Dans les congrès chacun compte pour une voix, quel que soit le nombre de ses adhérents. Au début du 20^e siècle l'industrialisation de la France progresse; mais les petites entreprises, les métiers artisanaux, l'agriculture continuent de dominer. Dans ce contexte, les travailleurs de chaque métier tiennent à conserver leur autonomie d'organisation. Mais ce modèle ne convient pas aux profondes transformations de l'activité productive. Ce syndicalisme de métier doit évoluer vers un syndicalisme d'industrie. Le débat sera long.

En 1898, un schéma de regroupement de dix-huit Fédérations est ébauché.

En 1900, les partisans de la structure industrielle passent à l'offensive, mais il leur faudra encore remettre l'ouvrage sur le métier.

C'est en 1906, à Amiens, que les congressistes, pour

CONFEDERATION GENERALE du TRAVAIL

Xiv^e CONGRES CONFEDERAL



parvenir à « la simplification des rouages confédéraux » optent pour l'organisation industrielle tandis que les fédérations de métiers déjà affiliées sont encouragées à fusionner.

En 1912, un tiers des syndicats est encore basé sur le métier.

En 1921, la CGT scissionne, deux conceptions s'affrontent :

- L'une dite réformatrice et centralisatrice qui correspond à une volonté de présence dans les institutions, c'est celle de la CGT Confédérée.

- L'autre dite révolutionnaire donnant le primat à l'action directe du syndicat dans les entreprises et rejetant l'institutionnel, c'est celle de la CGTU.

Cette scission durera quinze ans.

En 1936, au Congrès d'unité, les anciens CGTU n'obtiennent pas que la Confédération puisse organiser directement l'action à partir des syndicats. C'est le schéma confédéré qui l'emporte.

Au début des années 1950, juste après la scission et dans le contexte de guerre froide, la CGT doit faire front. Pour Benoît Frachon, il s'agit de résister aux assauts acharnés du capital en ayant « *une confiance absolue en la classe ouvrière* », en provoquant sa mobilisation sur des revendications justes. Cette ambition le conduit à plaider pour la section syndicale et le syndicat d'entreprise. En décembre 1968, ce combat trouve une issue avec la reconnaissance de la section syndicale dans la loi.

LA DOUBLE AFFILIATION.

Au Congrès de 1902, l'unité ouvrière se réalise vraiment en réunissant dans la CGT les deux Fédérations: celles des syndicats et celles des Bourses du Travail. Elles deviennent deux sections distinctes. La Section des Fédérations d'Industries et la Section des Bourses du Travail. Chaque Bourse est désormais considérée comme Union Locale ou Départementale de corporations diverses. Pour être confédérés, les syndicats doivent adhérer aux deux sections.

La double affiliation a « *pour but de dépasser et de lutter au nom de l'intérêt général des travailleurs* »; c'est elle qui fonde le rayonnement et l'efficacité de la CGT.

Le contour des Fédérations reste longtemps en discussion. Ainsi, au Congrès de 1910, les délégués s'interrogent encore. Faut-il rattacher les voies ferrées, les voies d'eau et la navigation maritime à la Fédération des Transports ? L'Habillement doit elle rejoindre celle du Textile ? Le Livre rejoindre celle du Papier ? Les électriciens former une seule Fédération avec les mineurs de fer ? Si la nécessité d'une organisation territoriale est établie depuis 1902, le rôle des unions suscite diverses réflexions. En 1919, Léon Jouhaux entreprend de contrôler la CGT par le biais des structures territoriales.

Les Unions Départementales deviennent les exécutrices nationales. Pour mieux imaginer l'ambition, les Secrétaires Généraux sont qualifiés de « *Préfets de la CGT* ». En 1951, Benoît Frachon attribue un rôle capital aux Unions Départementales en leur confiant la responsabilité de l'essor des syndicats et de leur action. Une responsabilité qui se partage avec les Fédérations.

Il faudra encore deux Congrès, en 1967 et 1969, avant que le statut donne une autonomie aux Unions Départementales.

Dans les années 1980, une nouvelle réflexion propose un déplacement du fonctionnement de toute la CGT vers les niveaux interprofessionnels, mais le débat sou-

haité ne se produit pas.

Cette double structure est encore présente aujourd'hui. Elle garantit l'expression des solidarités.

LE FÉDÉRALISME.

Le principe du fédéralisme est antérieur à la naissance de la CGT, il se nourrit de la méfiance à l'égard de l'État bureaucratique et répressif.

Le principe du fédéralisme organise le système complexe des structures syndicales. Il institue la libre détermination de l'expression, des orientations et de l'action de chaque structure dans le cadre d'intérêts et de buts communs que matérialise la Confédération.

Il n'existe donc pas de discipline de Confédération, et comme l'affirme Émile Pouget, syndicaliste révolutionnaire d'avant 1914 « *Le fédéralisme est partout et à chaque degré, les organismes divers- l'individu, le syndicat, la fédération ou la Bourse du Travail- sont tous autonomes.* »

Le principe fédéraliste est d'application générale, mais sa mise en œuvre peut être différente selon les organisations. Par exemple, au début du 20^e siècle, la Métallurgie laisse une large autonomie à ses syndicats alors que le Livre est une Fédération centralisée. Cependant, la Confédération, à travers l'adhésion des syndicats à la CGT, oblige chaque structure à s'inscrire dans les orientations de la CGT ou pour le moins à ne pas les contredire. L'organisation de l'action doit articuler la dimension professionnelle ou territoriale avec les mouvements interprofessionnels.

L'expérience de la CGT montre que si le fédéralisme peut parfois pousser à des formulations de compromis, il peut aussi protéger l'unité organisationnelle de la CGT en cas de désaccords politiques graves. Tel fut le cas en 1956, à l'occasion des événements de Hongrie, et plus récemment lors des débats qui ont traversé la CGT au moment du Programme Commun de gouvernement.

Les évolutions de la CGT ont été en permanence le résultat d'une action volontaire et d'une réflexion appuyée sur l'expérience. Elles ont toujours eu pour but d'ouvrir la voie à l'émancipation du salariat.

Ce texte est extrait du film intitulé « Les structures de la CGT: Toute une histoire » réalisée à l'occasion du 49^e Congrès de la CGT par l'IHS.